Substances radioactives et matières nucléaires: trafic illicite

1994/2128(COS) - 21/02/1996

La commission a adopté, à la suite d'un vote assez serré au cours duquel de nombreux amendements ont été adoptés ,parfois de justesse, le projet de rapport de M. Martin SCHULZ (PSE, D) sur le trafic de substances radioactives et de matières nucléaires. Aucun des deux "blocs" qui se sont dessinés dans la commission parlementaire n'était pleinement satisfait du texte final. Malgré cela, le rapport a été adopté par les socialistes, les Verts votant contre tandis que les démocrates-chrétiens, les libéraux et les députés UPE et EDN se sont abstenus.